



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

Viry-Chatillon, le 8 juin 2017

Jean-Marie VILAIN
Maire de Viry-Châtillon

à

l'Attention des membres de la communauté
éducative

Mesdames, Messieurs,

Parmi les premières mesures annoncées par Monsieur Emmanuel Macron, notre Président de la République nouvellement élu, figure la possibilité pour les communes d'aménager ou de quitter le cadre de la réforme des rythmes scolaires de Vincent Peillon, et ce dès la rentrée 2017. Un décret est annoncé pour l'été, mais aucun texte ne cadre aujourd'hui cette liberté donnée aux communes.

Comme vous le savez tous, une rentrée scolaire s'anticipe plus de trois mois à l'avance, et un changement de rythme scolaire a un impact non seulement pour les enfants et leurs familles, pour les professionnels qui assurent leur accueil au quotidien, mais aussi pour les différents partenaires qui organisent les activités culturelles et de loisirs dont bénéficient les enfants. La rentrée 2014 a été difficile pour tous, enfants, parents et professionnels, il ne s'agit pas, alors que les organisations trouvent depuis cette année une stabilité, de changer tout à nouveau dans la précipitation.

A ce jour, les organisations de travail pour la rentrée prochaine sont déjà posées, les projets pédagogiques en cours de déclinaisons, les contrats de travail des animateurs en cours de finalisation. A ce titre, les animateurs qui interviennent au quotidien auprès des enfants et bénéficiaient jusqu'à maintenant d'une rémunération au jour le jour seront dès la rentrée prochaine, engagés pour l'année avec une régularisation de salaire établie en fonction d'un temps de travail prédéfini. Cette organisation, complémentaire à l'ensemble des projets déclinés sur les structures, est l'aboutissement d'une année de travail entre les services de la Direction de la Vie Educative et la Direction des Ressources Humaines. En parallèle, les équipes enseignantes, les réseaux des bibliothèques et médiathèques, la Cité des Arts, la MJC les passerelles, les associations castelviroises,.. finalisent leurs organisations pour la rentrée prochaine, sur la base des rythmes scolaires connus. Les familles quant à elles projettent également leurs organisations professionnelles et mode de garde en fonction des horaires de l'école.

Enfin, notre projet éducatif de territoire arrive à sa troisième année scolaire, année qui doit être celle du bilan et des perspectives. C'est donc dans ce contexte global que je vous propose d'entamer dès la rentrée prochaine une concertation indispensable à toute modification des rythmes scolaires, afin de projeter la rentrée scolaire 2018, forts de tout ce que nous avons appris de ces trois ans de travail en partenariat, et en nous appuyant sur les textes officiels qui seront parus d'ici là.

Conscient et fier de l'investissement de l'ensemble de la communauté éducative pour travailler chaque jour à améliorer le bien-être des enfants de Viry-Chatillon,

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Hôtel de Ville
Place de la République • BP 43
91178 Viry-Chatillon cedex
Téléphone : 01 69 12 62 12
Télécopie : 01 69 24 12 22

 : www.viry-chatillon.fr

